

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



point-justice
Yvelines



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maison DE JUSTICE ET DU DROIT



- ACCÈS AU DROIT
- JUSTICE DE PROXIMITÉ
- ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Créée en 1999 à l'initiative de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et du Ministère de la Justice, la Maison de Justice et du Droit (MJD) a pour vocation première de rapprocher la justice du citoyen.

Ses missions s'articulent autour de 3 volets :

✓ ACCÈS AU DROIT

C'est un lieu où chaque usager peut bénéficier d'un accueil, d'une écoute et d'une information sur ses droits et ses obligations, par un juriste généraliste.

Selon la nature de la demande, une orientation vers le service compétent ou un intervenant spécialisé peut également être proposée.

✓ JUSTICE DE PROXIMITÉ

La MJD offre un lieu de proximité géographique pour la tenue des suivis socio-judiciaires et des mesures alternatives aux poursuites pénales.

✓ ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

La MJD participe, en association avec les partenaires locaux, à un travail de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté. L'équipe anime des débats, expositions, activités pédagogiques et ludiques auprès d'un large public.

La MJD
Un service gratuit et confidentiel
d'information juridique.

LES INTERVENANTS SPÉCIALISÉS

ACCÈS AU DROIT

ADIL 78 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : information juridique, financière et fiscale sur le logement (rapports locatifs, copropriété, achat immobilier...).

APME (Association Père Mère Enfant) : médiation familiale.

Barreau de Versailles : information et conseil dans tous les domaines du droit.

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : information dans tous les domaines du droit.

CRESUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) : information en droit du surendettement, sur les litiges avec des organismes bancaires ou de crédit.

Délégués du Défenseur des Droits : défense des droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations, des droits de l'enfant, de la lutte contre les discriminations et du respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

DIRE (Développement Ignymontain de Rencontre et d'Entraide) : soutien juridique et psychologique aux victimes d'infractions pénales.

Yvelines Médiation : médiation dans tous les domaines de la vie courante (travail, voisinage, consommation, famille...).

Conciliateur de justice : règlement amiable des différends dans tous les domaines de la vie courante (consommation, logement, voisinage, travail...).

JUSTICE DE PROXIMITÉ

Délégué du procureur : mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites pénales.

SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) : accompagnement et suivi des mesures judiciaires.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

3, place de la Mairie
78190 TRAPPES

Tél. : 01 30 16 03 20

Courriel : maison.justice.tra@squ.fr

Sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

